



Pour joindre Mr le curé : 04.90.32.40.44 - Site paroissial : <http://www.saint-saturnin-les-avignon.paroisse84.fr/>
 Notre église est ouverte le samedi-matin de 9h à 12h. Une secrétaire vous y attend pour répondre à vos questions.

Nous avons accompagné vers leur éternité :
Thierry SCHMITT le 3 septembre 2018 et Suzanne ROSCINI le 5 septembre 2018

Dimanche 9	10h30	Messe à l'église	Famille Jean MOUNITION ; Pierre BUSSI et Laure BON	
	12h00	Baptême d' Ornella FERRIZ		
Mardi 11	9h00	Messe à l'église	Pro Deo	Jeudi 13 septembre à 9h25 Adoration du Saint Sacrement
Mercredi 12	9h00	Messe à l'église	Thierry BARBIER	
Jeudi 13	9h00	Messe à l'église	Pro Deo	Vendredi 14 septembre à 9h25 Chapelet à l'église
Vendredi 14	9h00	Messe à l'église	Pro Deo	
Samedi 15	11h15	Messe à la MR	Pro Deo	
	9h00	Messe et partage de la Parole de Dieu (⇒ 10h)		
Dimanche 16	11h30	Baptême de Lucas GILLES		
	10h30	Messe à l'église	Famille de Noëlle FORT	
	12h00	Baptême d' Agathe DROUET		

INSCRIPTIONS AU CATECHISME

PAROISSE
ECOLE SAINT JOSEPH

VIVE LE CATÉ

Le caté **C'est quoi ?**

- Rencontrer Jésus
- Voyager dans la Bible
- Vivre et partager un temps avec d'autres enfants et d'autres chrétiens

Faites découvrir le catéchisme à vos enfants
A partir de 7 ans-classe CE1

INSCRIPTIONS AU CATÉ

LES DIMANCHES
9 ET 16 SEPTEMBRE 2018

AVANT (9H00 - 10H00) OU
APRÈS (11H30 - 12H30)
LA MESSE

Tous partants pour suivre Jésus !

Inscriptions pour le caté à l'école saint Joseph
Lundi 10 et 17 septembre 2018
après la classe

"Venez et vous verrez ! »
Jean 1,39

Calendrier de Septembre :

- * 8 et 9 septembre : le Père Nelson VEGA OPAZO dit au revoir à la communauté du Pontet.
- * 16 septembre : à Saint Saturnin lès Avignon, 1^{er} dimanche du Père Nelson VEGA OPAZO.
- * 23 septembre : installation du nouveau curé à la messe de 10h30 par Mgr CATTENOZ.

NOMINATION DES PRÊTRES ET DES DIACRES

1. Comment se font les nominations des prêtres et des diacres (dans une paroisse, une aumônerie ou un service diocésain) ?

C'est l'évêque du diocèse avec éventuellement l'aide de son ou ses vicaires généraux et épiscopaux, qui procède aux "nominations". Il confie à chaque prêtre et à chaque diacre une charge pastorale, il le nomme pour remplir une fonction dans le diocèse. Un prêtre peut demander son changement en motivant sa demande. Les nominations sont rendues publiques habituellement au mois de juin et elles prennent effet le 1^{er} septembre.

Les prêtres sont nommés sans durée prédéterminée. Ils reçoivent de l'évêque une "lettre de mission" qui précise le cadre et le contenu de leur mission. Les prêtres peuvent changer d'affectation pour des motifs très divers : besoin du diocèse, inadaptation à la tâche, raison de santé, etc ...

2. Comment se fait la présentation d'un nouveau curé à la communauté paroissiale ?

C'est l'évêque du diocèse, ou un délégué de l'évêque, qui vient présenter le nouveau curé à la paroisse. Cette cérémonie est appelée "présentation" ou "installation" du curé.

L'installation d'un curé correspond à la prise de possession canonique de la paroisse, conformément au canon 527 :

« Celui qui est promu à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse la reçoit et est tenu de l'exercer dès le moment de sa prise de possession. Le curé est mis en possession par l'Ordinaire du lieu ou par le prêtre délégué par ce dernier... Cette prise de possession formelle marque le début de l'exercice légitime des fonctions paroissiales »

Cette installation a lieu normalement au cours d'une Messe, présidée par l'Archevêque ou les Vicaires Généraux ou les Vicaires Episcopaux.

Durant la célébration, un certain nombre de rites montrent cette prise de possession de la charge de curé.

Au cours de cette célébration, le nouveau curé doit obligatoirement émettre personnellement la profession de foi et le serment de fidélité (ce dernier pouvant être émis au préalable en petit comité).

C'est le nouveau curé qui proclame l'Évangile, après avoir reçu du président l'évangélique, et avoir demandé sa bénédiction. L'homélie terminée, l'évêque peut faire renouveler au curé les promesses qu'il a faites à son ordination sacerdotale :

"Voulez-vous accomplir avec sagesse et dignement le ministère de la Parole en annonçant l'Évangile et en exposant la foi catholique ? - **Oui, je le veux**

Voulez vous célébrer avec foi les mystères du Christ, tout spécialement dans le sacrifice eucharistique et le sacrement de réconciliation, selon la tradition de l'Église, pour la louange de Dieu et la sanctification du peuple chrétien ? - **Oui, je le veux**

Voulez vous implorer avec nous la miséricorde de Dieu pour le peuple qui vous sera confié, en étant toujours assidu à la charge de la prière ? - **Oui, je le veux**

Voulez vous, de jour en jour, vous unir davantage au souverain prêtre Jésus Christ qui s'est offert pour nous à son Père en victime sans tache, et vous consacrer à Dieu avec lui pour le salut du genre humain ? - **Oui, je le veux, avec la grâce de Dieu.**

Promettez-vous de vivre en communion avec moi et mes successeurs, dans le respect et l'obéissance ? - **Je le promets.**

Que Dieu lui-même achève en vous ce qu'il a commencé."

Dans la prière universelle, on insère une intention spéciale pour l'évêque et le nouveau curé.

Au moment du rite de paix, le curé lui-même donne la paix à quelques fidèles qui représentent la communauté paroissiale.

Le président donne la paix au nouveau curé, en le chargeant de la transmettre aux prêtres et diacres qui sont présents, ainsi qu'à la communauté.

Après la communion, le curé installé s'adresse à la communauté.

Bienvenue Père Nelson